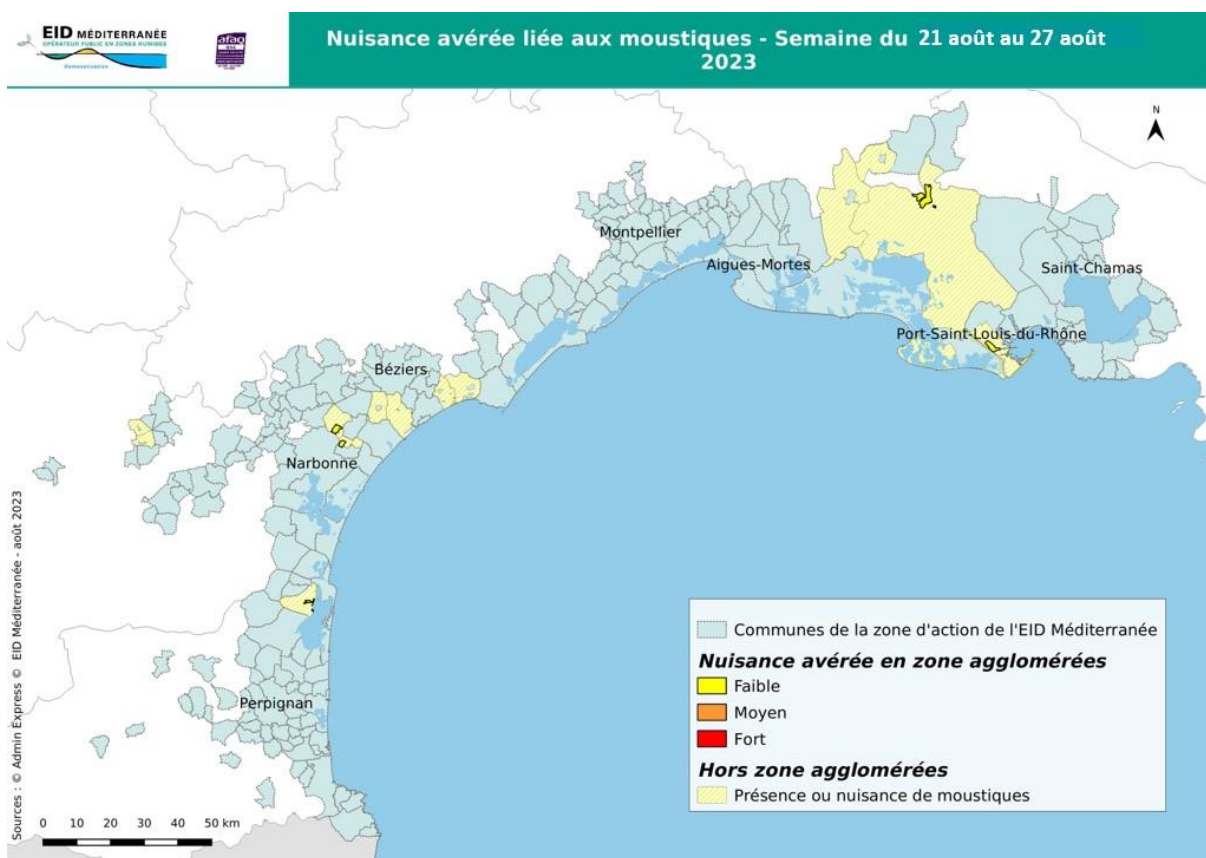


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 21 au 27 août 2023



Au cours de la semaine du 21 août 2023 :

Quelques traitements dus à des remontées d'étangs et à des irrigations ont été réalisés avec des résultats satisfaisants. Désormais, des contraintes liées à d'autres enjeux et au vent contrarient la planification des interventions, notamment aériennes.

Près de 570 hectares ont été traités pour contrôler les *Aedes caspius* en zones humides, portant le total 2023 à 13 500 hectares, toujours nettement en-deçà de la moyenne 2018-2022, qui s'élevait à 21 600 hectares à pareille date.

Sur le domaine public, les gîtes larvaires traités s'élèvent à 56 000, contre 57 000 en moyenne des 5 années précédentes.

À compter du 28 août 2023 :

Peu de nouveaux risques de nuisance dus à *Aedes caspius* sont à prévoir ces tout prochains jours.

Les traitements antilarvaires nécessaires devront composer avec une météo ventée.

Attention aux averses, car même si elles sont peu importantes, elles peuvent être favorables, en milieux urbanisés, aux moustiques-tigres.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Jusqu'à 50 mm de pluie ont été enregistrés à Marignane et à Port-Saint-Louis-du-Rhône, couplés à un coup de mer durant le dernier week-end. La météo, prévoyant jusqu'à mercredi inclus un fort vent de nord, devrait compromettre les interventions aériennes antilarvaires par voie aérienne jusque-là. Néanmoins, toute fenêtre favorable sera exploitée. Des mises en eau consécutives à quelques irrigations en cours, comme sur les Salins de Berre, susciteront une vigilance.

► **Gard** : Jusqu'à 15 mm sont tombés le dernier week-end, qui en zones humides très sèches ne devraient pas avoir d'incidence. La situation est pour le moment inchangée. Quelques traitements sont prévus à la tombée du vent, comme à Saint-Laurent-d'Aigouze.

► **Hérault** : Sous réserve des dernières prospections, les récentes précipitations, d'environ 10 mm, ne devraient pas entraîner d'éclosions significatives d'*Aedes caspius* en zones humides naturelles. La Tramontane qui souffle actuellement limite le ressenti de nuisances résiduelles réelles.

Le « petit » coup de mer a nécessité des traitements antilarvaires. Mais avec la Tramontane actuelle, il n'y a pas de risques de nuisance à redouter, dus aux *Aedes caspius*. Reste le moustique-tigre dont les effectifs risquent de s'accroître en secteurs agglomérés, suite aux dernières pluies.

► **Aude** : La présence des *Aedes caspius* observée ces dernières semaines au niveau de la commune de Coursan s'est estompée. Sur l'étang de Marseillette, on observe encore une nuisance résiduelle due à ces *Aedes caspius*. Dans les zones humides littorales, quelques surfaces d'éclosion ont été traitées, avec des résultats globalement bons. En secteurs urbanisés, l'activité sur le domaine public contre *Culex pipiens* n'a jamais été aussi basse, du fait de la sécheresse. Attention néanmoins aux effets des récents orages (11 mm enregistrés à Narbonne), qui en ville pourraient « profiter » aux moustiques-tigres.

► **Pyrénées-Orientales** : Des coups de mer successifs ont mis en eau les bordures des zones humides, nécessitant plusieurs traitements aériens contre les larves d'*Aedes caspius*. Vendredi dernier, une nouvelle fluctuation du plan d'eau a entraîné des éclosions d'œufs sur 109 hectares, qui n'ont pu être traitées à ce jour, en raison de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau et du vent. Les précipitations de dimanche dernier ont suscité un cumul de 33 mm relevés à Canet-en-Roussillon. Elles ont été plus faibles sur les zones humides du nord du département, mais associées à une élévation du plan d'eau de l'étang de Salses d'autres parcelles ont été remises en eau, qui sont en cours de prospection. Compte tenu de la Tramontane, les interventions semblent impossibles jusqu'à mercredi inclus. Un maximum de parcelles accessibles seront traitées au sol.

